© Drogues Info Service - 4 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Découverte de cannabis que mon mari cachait dans le garage

Par Salubre Postée le 17/12/2024 18:34

> Je viens de trouver du cannabis dans le garage. Mon mari a oublié de le cacher. Je soupçonne que ce cannabis n'est pas légal. Que dois-je faire dans cette situation ?

Mise en ligne le 20/12/2024

Bonjour,

Nous pouvons comprendre que cette découverte vous préoccupe. Nous manquons cependant d'éléments de contexte pour vous faire une réponse assurée.

Le cannabis est un produit classé stupéfiant (donc la loi interdit sa détention, sa consommation, sa vente, sa production).

Il nous est difficile, d'autant sans connaitre la quantité et la nature du cannabis, de savoir si votre mari consomme ou revend, rend service à un ami...

Nous ne connaissons pas non plus s'il est ou a déjà été consommateur, quelle est votre vision du produit et de la consommation...

Nous ne pouvons que vous inviter au dialogue avec lui dans un premier temps pour que vous puissiez y voir plus clair sur la situation.

Nous pouvons vous inviter à contacter un de nos écoutants pour prendre le temps d'échanger sur votre découverte, que vous puissiez nous donner davantage d'éléments de contexte. Nous pourrons ainsi vous aider à vous positionner au mieux en fonction de la situation et en accord avec vos principes.

Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service du lundi au vendredi de 14H à minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis